

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 09.060

L'An deux Mille Neuf, le 30 avril à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 24 avril 2009

DATE D'AFFICHAGE

Le 24 avril 2009

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, Mme BOURDEAU, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, M. MERLE, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, M. STOFFAËS, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme LECOMTE représentée par Mme GRAMMATICO
Mme MONNEREAU représentée par M. MERLE
Mme PELLET représentée par M. DENIS

ETAIT ABSENTE-EXCUSEE : Mme LEFÈBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 32

M. GONZALEZ a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : SYNDICAT MIXTE DU CENTRE AUDIOVIDUEL DE ROYAN POUR
L'ETUDE DES LANGUES (CAREL)

RAPPORTEUR : M. LE DEPUTE MAIRE

VOTE :

Par délibération en date du 27 mars 2008, le conseil municipal a désigné, pour siéger au sein du Comité Syndical du Centre Audiovisuel de Royan pour l'Etude des Langues (CAREL) :

Ø Mesdames Annie CHABANEAU, Sylvie GRAMMATICO, Hélène LECOMTE
Ø Messieurs Philippe CAU et Jean-Michel DENIS

Monsieur CAU ayant demandé à ne plus siéger au sein du Comité Syndical du CAREL compte tenu de ses obligations professionnelles, il convient d'élire un autre conseiller municipal.

Candidats : Marie-Ève PELLET
Jacques GUIARD

Nombre de votants : 30
Nombre de suffrages blancs : 3
Nombre de suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

Marie-Ève PELLET : 20
Jacques GUIARD 7

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,
- Après élection au scrutin secret,

DESIGNE

- comme délégué de la ville au sein du Syndicat Mixte du Centre Audiovisuel de Royan pour l'Etude des Langues (CAREL) :

Marie-Ève PELLET

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 6 mai 2009

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Henri LE GUEUT